

Pour répondre très rapidement en ce qui concerne les transports ferroviaires, ceux-ci sont essentiels pour envisager un avenir dans lequel nous devons d'une part nous dispenser d'émettre du carbone et des particules polluantes, et par ailleurs, nous devons trouver des solutions économiques dans un contexte d'augmentation forte du prix des carburants.

Au-delà des installations existantes, il est nécessaire de développer :

-> des parkings relais et accès facilités, pistes cyclables en direction des gares du Léman Express afin de permettre sa montée en puissance

-> développer sur les lignes existantes des Trams-Trains pour que les zones d'activités professionnelles ou résidentielles ou de loisir soient accessibles : Par exemple, les zones industrielles de Sallanches, Thyez, Bonneville, Les Lac de Passy Sallanches... Idem sur la ligne du Chablais, celle de la couronne genevoise, sur une future ligne Annecy-Chambéry

**Nous nous démarquons de tous les autres candidats en faisant remarquer que le point N°1 pour promouvoir le rail, c'est déjà de dénoncer fermement et rompre avec l'emprise du lobby autoroutier dans les Pays de Savoie, soutenu par l'union de la gauche (et même eelv), aussi bien que la droite et LREM.**  
En effet :

o Thierry Repentin, maire de Chambéry, socialiste/union de la gauche/En marche, opposant forcené au projet « Gaymard » de collectivité unique pour les Pays de Savoie, cumule aussi le poste de président des sociétés d'autoroutes et de tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus : ATMB et SFTRF. Il a été nommé en 2017 par le président de la république, François Hollande.

o Martial Saddier, Président du conseil départemental de Haute Savoie, Les Républicains, proche de Laurent Wauquiez, est membre du conseil d'Administration de l'ATMB, représentant des collectivités publiques françaises.

Leur position à l'ATMB est présentée sur le site : <https://www.atmb.com/fr/lentreprise-atmb/profil/organigramme> En revanche les montants des rémunérations reçues par ces deux personnes ne sont pas divulgués. Néanmoins, une question parlementaire posée en 2017 a permis de connaître la rémunération du président des deux sociétés : cinquante mille euros bruts annuels pour les deux sociétés... en cumul de ses autres attributions.

Notre article complet sur le sujet : [Mouvement SABAUDIA - Transports \(sabaudia2022.org\)](https://sabaudia2022.org)

En vous remerciant pour votre implication citoyenne,  
Avec nos meilleures salutations,

Le Mouvement Sabaudia